

13 février 2020 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours du Président de la République à l'occasion du lancement de l'Office français de la biodiversité

Mesdames les ministres, monsieur le maire, merci beaucoup, Mesdames, messieurs les parlementaires, monsieur le président du Conseil régional, messieurs les présidents des conseils départementaux, Mesdames, Messieurs les élus, chers membres du conseil d'administration, chers scientifiques et chers membres, agents de l'OFB.

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui. J'y reviendrai parce qu'être au milieu de vous, c'est aussi l'accomplissement d'un très gros travail que les ministres ont effectué avec beaucoup de parlementaires ici présents pour qu'avec tous les acteurs qui sont associés historiquement à toutes les organisations qui ont convergé pour fonder l'OFB, c'est un long travail qui se concrétise et en quelque sorte à travers vous, a un visage humain. Mais c'est aussi être là aujourd'hui, vous l'avez très bien dit monsieur le maire et nous l'avons vécu ensemble et je vous en remercie avec vous, président du conseil départemental, nos scientifiques qui étaient là et je dirais toutes celles et ceux qui membres de la compagnie du Mont-Blanc, Grottu et acteurs de la montagne font ce travail, c'est les quelques heures que nous venons de passer à la mer de glace dans nos échanges, non seulement pour ma part à encore continuer à apprendre sur les sujets du dérèglement climatique et de la biodiversité, mais toucher du doigt, mesurer, rendre tangible les sujets dont nous parlons bien souvent, car c'était l'un des objectifs que nous poursuivions. Et ce que nous voyons avec l'évolution du glacier, c'est la preuve irréfutable, la trace en effet de ce réchauffement, de ces dérèglements et au fond, du basculement de tout un écosystème avec toutes ses conséquences qui ont pu être décrites et que nous voyons à l'œil nu et l'accélération de ce recul ces dernières années est aussi la trace, d'une part des faits qui n'avaient pas toujours été anticipés, y compris par nous-mêmes, des conséquences des actions passées et de l'urgence que nous avons aujourd'hui d'agir. Le GIEC a parfaitement décrit depuis longtemps ce à quoi le réchauffement climatique conduit. Il en a décrit les causes dans les différentes actions humaines : la production de l'électricité et les modes de production, les différentes activités humaines, les modes de déplacement, tout cela a été documenté et a conduit à une mobilisation jusqu'à l'accord de Paris. Mais c'est vrai que nous voyons ici les conséquences, je dirais accélérées, de ce qui a été vécu ailleurs. Je parle sous le contrôle de beaucoup plus experts que moi cher Jean, mais quand le dernier siècle a vécu un degré de réchauffement, sur la mer de glace c'est 2,5 degrés à cause justement des effets d'accélération et des effets combinés de celui-ci. Tout cela est connu, simplement ici, nous le mesurons avec la force des traces, des preuves, l'émotion aussi de voir un paysage se déformer, de voir des espèces disparaître ou être bousculées, donc, tout un écosystème se transformer et l'usage de la montagne, que ce soit celui des différentes espèces ou de l'homme peu à peu être modifié et notre comportement devoir s'adapter. Et vous l'avez évoqué et nous serons à votre côté, monsieur le maire. Un très gros travail et je les en remercie, a été fait par les ministres depuis votre interpellation, l'interpellation de votre collègue de Saint-Gervais aussi sur l'usage de la montagne pour qu'on puisse répondre pleinement et accélérer, un plan a été lancé en avril dernier pour là aussi répondre à un défi encore plus particulier qui est celui de la vallée. Nous y reviendrons ensemble tout à l'heure avec tous les élus et les acteurs de la montagne mais pour réduire justement les émissions par le chauffage, par les transports et avoir une véritable mobilisation des financements pour transformer les actions. Tous ces dérèglements, je le disais, sont ici visibles, tangibles. Et je pense que c'est une pédagogie collective extrêmement importante de la montrer à nos concitoyens si d'aucuns devaient encore douter ou si certains pouvaient penser que tout cela peut attendre. Et il y a un autre dérèglement, je l'évoquais en parlant d'un basculement de l'écosystème, qui est indissociable du dérèglement climatique c'est celui de la biodiversité, le cœur de notre combat et de votre combat. Et en effet les deux sont profondément liés car là aussi il y a urgence. Et si le GIEC depuis 20 ans, même un peu plus, a su dire, traduire, bâtir une documentation précise du réchauffement, des réchauffements à venir et des actions à mener, notre science, notre connaissance profonde des conséquences, des transformations de la biodiversité est plus récente et je veux saluer ici le travail de l'IPBES qui a rendu au printemps dernier le premier grand rapport. Je les ai reçus à l'époque et je dois dire que ce fut pour moi là aussi un choc. 60 % des animaux sauvages ont disparu ces 50 dernières années, les espèces disparaissent à un rythme mille fois supérieur au taux d'extinction naturel et sur les 98 500 espèces étudiées l'année dernière par l'Union internationale de la conservation de la nature plus de 27 000 sont menacées. Nous avons maintenant documenté très précisément, vous avez documenté ce qui est l'autre grande transformation que nous sommes en train de subir, celle d'un basculement du vivant, d'un vivant qui recule pour la première fois du fait de nos actions, ou des conséquences inattendues de celles-ci ou des effets combinés d'une série de nos actions et des transformations de certains écosystèmes. Et ce combat est aussi le nôtre et il l'est, les discussions de ces

dernières heures l'ont montré avec pour moi beaucoup de force, ce combat pour la biodiversité c'est d'abord un combat pour notre propre survie car pour notre alimentation, notre capacité à vivre, notre capacité à nous habiller, à nous réchauffer, à continuer à évoluer dans les écosystèmes qui sont habités et qui sont les nôtres nous avons besoin de cette biodiversité. Elle contribue aux équilibres de ces paysages du monde habitable qui est le nôtre mais aussi à des équilibres je dirais très utilitaristes de cette nature qui est la nôtre. Il y a une deuxième raison à ce combat qui est exactement celle que nous avons vécue ce matin : émotionnelle, relationnelle. Nous ne vivons pas enfermés dans des lieux clos mais nous sommes liés à cette biodiversité. Nous partageons ses aventures, ses émotions, nous sommes en relation avec elle, vous l'avez aussi ô combien formidablement montré. Et c'est d'ailleurs je crois très profondément un des leviers pour convaincre tout le monde et amener chacun à changer. Et je crois aussi que nous avons un devoir moral très profond qui est de reconnaître la valeur propre intrinsèque de cette biodiversité. Et quand bien même il n'y aurait pas cette utilité, ce lien visible parce que nous sommes aussi une espèce du vivant un peu particulière, parce que nous avons cette conscience de ce qu'est le vivant, de nous-mêmes mais aussi désormais des autres. Nous avons une responsabilité un peu spéciale. Pour toutes ces raisons, je crois très profondément que le combat pour la biodiversité est en effet central et il est indissociable de la lutte contre le réchauffement et le dérèglement climatique car tout se tient et les implications d'un échec d'un côté sont immédiats de l'autre côté. Et donc ces 2 combats sont profondément liés et je veux que nous puissions à continuer de les conduire en matière de science, en matière d'éducation mais quant à nos actions aussi extrêmement concrètes sur le terrain. Alors nous avons commencé à œuvrer. Je ne vais pas ici faire la liste de tout ce qui a été fait en matière de lutte contre le réchauffement climatique en France et que nous poussons en Europe, à l'international. Mais un agenda a été bâti ambitieux. Je souhaite qu'on puisse aller, je veux qu'on aille beaucoup plus loin. Mais la fin des centrales à charbon, la fin des permis d'exploitation d'hydrocarbures, les décisions prises encore hier dans les conseils de défense écologique, la transformation de nos mobilités c'est-à-dire nos manières de nous déplacer, de produire, sont des transitions que nous avons initiées dans notre pays et sur tout le territoire. Avec l'ensemble des acteurs que vous êtes qui doivent nous permettre de revenir dans une trajectoire plus crédible, soutenable, en matière de lutte contre le réchauffement. La bataille est maintenant aussi européenne en la matière. C'est de nous battre pour avoir un prix du CO2 plus élevé, d'avoir un vrai prix plancher, un mécanisme d'inclusion carbone à nos frontières pour avoir une vraie stratégie de transition européenne qui permette d'aller beaucoup plus vite. Parce qu'à chaque fois que je demande si c'est légitime à des industriels d'accélérer beaucoup plus vite que chez les voisins. On me dit "si vous faites cela, vous allez détruire notre tissu industriel, vous allez déstabiliser notre territoire". Il suffit de faire quelques kilomètres si la règle n'est pas la même, ça n'est pas possible. Et donc la politique européenne en la matière est essentielle et je me félicite de ce qu'on a réussi à obtenir il y a quelques semaines parce que la France l'a beaucoup porté, c'est ce fameux GREEN DEAL qui va permettre au niveau européen d'avoir cette ambition et cet élément d'accélération. Le travail ensuite se poursuit au niveau international et nous aurons à Glasgow en fin d'année un rendez-vous essentiel pour accélérer cette transition et mettre tous nos pays dans la stratégie d'une neutralité carbone 2050 et d'un rehaussement de nos engagements collectifs à horizon 2030. Il y a aussi tout ce qu'on a su faire l'année dernière sur ce sujet et sur celui de la biodiversité. En effet en 2019 nous avons su porter des transformations et des avancées importantes au niveau international en particulier parce que la France présidait le G7 et nous avons bâti plusieurs coalitions très structurantes en la matière. La coalition pour la neutralité carbone où nous avons engagé plusieurs pays en particulier l'Inde, où nous avons enclenché aussi une dynamique que je crois très prometteuse avec la Chine mais cette coalition neutralité carbone c'est celle qui va emmener véritablement toutes ces économies vers une trajectoire plus ambitieuse en terme de réduction des émissions et qui a aussi permis le doublement de notre contribution au fond vert pour le climat et le doublement de beaucoup d'autres économies. Nous avons mis en place une coalition pour éliminer les gaz HFC qui polluent 15 000 fois plus que le CO2 c'est-à-dire ce sont ces fameux gaz qu'on a dans les systèmes de refroidissement, les climatisations et ce qui est infernal dans le phénomène que nous sommes en train de vivre c'est plus la planète se réchauffe, plus les économies développées ou en développement utilisent des climatiseurs, plus on émet du HFC si on ne change pas technologiquement les choses. Et donc cette coalition dans laquelle on a en particulier là aussi engagé nos amis indiens, elle permet de stopper ce phénomène infernal pour apporter une réponse concrète. Nous avons lancé un pacte aussi avec l'ensemble du secteur de la mode et de l'industrie vestimentaire pour une raison simple et qui était souvent ignorée : c'est le deuxième secteur le plus polluant au monde. Et nous avons fait adopter la charte de Metz qui, grâce au travail justement de l'IPBES que j'évoquais tout à l'heure, a permis un véritable engagement international renforcé sur la protection de la biodiversité et lancé une charte importante aussi avec nos armateurs, en particulier français et italiens, qui se sont engagés pour la réduction de la vitesse des bateaux et la meilleure protection des écosystèmes marins. Et donc une série d'initiatives se sont faites ainsi en 2019 - je la compléterais aussi par la mobilisation avec une vingtaine de leaders de l'agroalimentaire du One Planet Business Coalition for Biodiversity, où nous avons engagé des grands industriels sur cette trajectoire aussi en matière de biodiversité. Dans la foulée, nous avons, avec nos partenaires d'Amérique latine, lancé l'Alliance pour la protection des forêts tropicales. Et je rappelle ici que les forêts abritent 80 % de la biodiversité mondiale. Et je pourrais évoquer beaucoup d'initiatives prises avec la Chine, l'Inde et d'autres en la matière. Tout cela, ce sont des initiatives et des mouvements importants. Mais ils restent, malgré tout, trop parcellaires, insuffisants, inaboutis, parce qu'en matière de biodiversité, contrairement, je le disais, à la lutte contre le réchauffement climatique, le cadre reste encore en matière de transformation de l'action publique inachevé et il nous reste encore beaucoup

à faire. C'est pourquoi l'année 2020, en la matière, sera une année décisive pour la biodiversité. C'est l'année où nous pouvons commencer à changer les choses si nous savons bâtir le cadre d'actions nationales et internationales et commencer les transformations en profondeur. Avec plusieurs partenaires en Europe, nous demandons en effet, nous allons œuvrer pour que soit défini un cap clair. En octobre se tiendra la COP biodiversité en Chine. Et c'est un rendez-vous essentiel parce que c'est celui qui doit marquer justement la consolidation de ce cadre international d'actions pour transformer nos modes d'organisation, nos écosystèmes pour répondre à ce défi. Et notre volonté est que la communauté internationale s'engage à ce moment-là dans une série d'objectifs très concrets, vérifiables par nos scientifiques en matière justement de biodiversité. Nous en avons défini un à la lumière des travaux d'IPBES que j'évoquais tout à l'heure, qui est l'objectif de protection de 30 % de la surface de la planète et donc d'avoir des aires protégées - qui sont des aires de liberté, si je puis dire, du vivant. Mais il nous faudra définir une méthodologie plus fine et des critères encore plus précis. Pour concrétiser cette ambition, les mois à venir devront être ceux d'une mobilisation de tous les instants et la France y jouera un rôle essentiel. En avril, à Papeete, nous organiserons un One Planet Summit sur le climat et la biodiversité dans le Pacifique en réunissant les Gouvernements, les ONG, les entreprises, les acteurs locaux, la société civile autour d'enjeux essentiels que sont la préservation des coraux et la lutte contre la pollution du Pacifique. Et vous avez d'ailleurs dans cet autre laboratoire qu'est le Pacifique, la preuve aussi de la combinaison des faits entre le réchauffement climatique, l'acidification des mers et les défis en matière de biodiversité dans cet écosystème. Nous avons d'ailleurs des acteurs traditionnels - et je veux saluer ici le travail qui a été fait en Polynésie française par les élus, mais aussi les peuples autochtones, qui ont véritablement su conduire des transformations très profondes, protéger des espaces et une activité humaine compatible avec la préservation de nombre d'espaces et d'espèces. Mais il nous faut aller plus loin et surtout mobiliser toute la région. En juin, à Marseille, nous organiserons le Congrès mondial de la nature, qui réunit tous les quatre ans toutes les parties prenantes. C'est un rendez-vous essentiel, en particulier pour préparer la COP biodiversité en Chine. Et je souhaite que dans la cité phocéenne, des engagements concrets soient pris pour renforcer la conservation des forêts, des océans, des espèces emblématiques, pour développer l'agroécologie, pour assurer que les moyens, notamment financiers, soient à la hauteur de ces enjeux. Le rendez-vous de juin est un rendez-vous décisif. Ces thèmes que je viens de lister ont été choisis, car ils reflètent les conclusions du rapport mondial de l'IPBES et pourront contribuer à soutenir l'élaboration du cadre mondial post 2020 pour la biodiversité. En septembre, à New York, se tiendra un sommet de la biodiversité qui sera une nouvelle opportunité de mobiliser au plus haut niveau. Vous voyez, l'année 2020 est absolument essentielle en matière de biodiversité, et pour le combat à l'international que nous voulons. Et pour être crédible, pour pouvoir être fer de lance dans ce combat, nous devons, nous, en France, être exemplaires. La France abrite 10 % de la biodiversité mondiale, avec en particulier plus des 3/4 de cette biodiversité dans nos territoires ultramarins. C'est donc aussi au quotidien, aussi bien en Hexagone qu'en Outremer, que nous devons mener ce combat. Et nous devons et nous allons le faire en repensant en profondeur notre manière d'aménager, de protéger notre territoire. Et quand je parle de les protéger, ça n'est pas les protéger pour empêcher toute chose. Non ! c'est pour redonner de la liberté à des écosystèmes où les intrusions de l'extérieur sont devenues nocives et conduisent à des dérèglements. À cet égard, depuis 2 ans, j'assume d'avoir pris des choix, qui, je le sais, parfois ont pu contrarier, ont été contre des projets qui étaient en cours depuis longtemps, mais parce qu'ils n'étaient pas conformes à cet agenda. L'arrêt du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, de la mine de la Montagne d'Or en Guyane ou du projet EuropaCity, c'est l'arrêt de 3 projets emblématiques, non pas pour dire qu'il n'y a plus de projets emblématiques en France, il y en a beaucoup d'autres et nous allons les poursuivre, mais c'était mettre fin à des projets qui n'étaient pas cohérents avec cette ambition. C'était mettre fin à des projets qui, parfois, et ce n'est pas la faute de ceux qui les avaient portés, étaient nés dans les années 70 et ne répondaient absolument plus à nos défis de mobilité ni de préservation des espèces et d'équilibre de territoire qui sont ceux du XXI^e siècle. Il fallait prendre ses décisions. On a trouvé des compensations et la clé, c'est de montrer qu'on peut trouver de l'activité, de l'avenir économique dans des territoires sans pousser des projets qui sont, de manière évidente, négatifs sur le plan environnemental et de la biodiversité. Nous avons donc pris nos responsabilités, pas simplement en renonçant, mais en accompagnant ces territoires, en proposant des projets alternatifs crédibles et qui sont conformes à cette stratégie que je viens d'évoquer. Parce qu'à chaque fois, derrière ces projets, ce sont des emplois, des investissements, de la création de richesses. Et il faut aussi démontrer que cette stratégie est compatible avec le progrès économique - parce que c'est pour ma part, la stratégie à laquelle je crois. Je crois que c'est ce que nous sommes aussi en train de faire dans les différentes régions de France, où nous avons à fermer des centrales à charbon et où nous conduisons par des contrats de territoire, des projets créateurs d'emplois qui compensent ces fermetures avec des activités qui sont compatibles avec nos stratégies. Nous avons aussi commencé à œuvrer pour une transformation de notre manière d'occuper l'espace, de nous organiser au fond de notre urbanité. Pendant des décennies, nous avons occupé l'espace en nous étendant. Ça a été la ville qui s'étend, le processus de rurbanisation, ce furent ces activités commerciales, industrielles ou parfois de logement qui font que la vie s'étale, que des zones d'activités commerciales ou autres se mettent aux abords de la ville. Ça a rarement été les projets les plus beaux en termes urbanistiques ou de paysage. Ça a été aussi une transformation de nos modes de vivre. Et cet étalement a eu deux conséquences, pour ne citer que celles-ci. D'une part, la culture de la voiture individuelle, parce que partout où on a fait cet étalement, on a mis les gens dans des situations de dormir à un endroit, travailler à un autre, aller faire les courses à un autre endroit. Et donc, on maximise en quelque sorte l'organisation de sa vie au quotidien pour émettre du CO₂. On a ensuite créé un cadre de vie qui était moins agréable, parce qu'on est rentré dans des centres-villes qui n'étaient plus occupées par de l'activité commerciale économique. C'est le

centre dans des centres villes qui n'étaient plus occupés par des activités commerciales, économiques. C'est le centre-ville éteint, devenu dortoir. Et puis on a artificialisé les sols avec des conséquences que nous voyons aujourd'hui qui des glissements de terrain, qui des érosions profondes, qui de la disparition de la biodiversité et donc le bouleversement de l'écosystème qui n'est pas soutenable. Et donc ce mode d'organisation de notre espace qui a été le nôtre pendant des décennies n'est aujourd'hui plus soutenable. Et c'est pour cela que toute la stratégie que nous sommes en train de mettre en place avec l'ensemble des collectivités territoriales, les maires au premier chef, c'est justement de réoccuper notre espace d'une manière différente. Quand on lance les projets "Cœur de ville" c'est pour réaménager dans les centres en particulier des villes moyennes, de ces villes qui avaient été bousculées, de l'activité commerciale, du logement pour réoccuper, réapproprier, refaire du beau dans nos centres-villes. Les initiatives "centre-bourg" que nous sommes en train de construire vont dans la même direction et pour permettre de recréer de l'activité, de recréer aussi du logement dans ces centres. Quand on prend des décisions qui sont parfois contestées, critiquées, je le sais, mais où on resserre nos dispositifs fiscaux pour favoriser plutôt la ville sur la ville et la création de logements dans les endroits qui sont les plus denses c'est pour lutter contre cet étalement urbain et arrêter des dispositifs qui ne sont plus adaptés aujourd'hui où on crée des avantages fiscaux, y compris dans les endroits où on n'avait pas forcément besoin de logements pour continuer à faire l'étalement comme on avait fait. Et tout ça va avec aussi un réapprentissage de la manière de vivre ensemble et je crois du beau dans la vie. Toute la stratégie qui est aussi la nôtre en termes d'équipements, de déploiement de la fibre, d'accélération de déploiement du mobile, c'est la possibilité de recréer de l'activité économique, industrielle, du travail au plus près de l'endroit où on habite. Et donc de limiter ce monde où la mobilité contrainte est énorme avec toutes les conséquences que l'on connaît. J'essaie ici simplement de dessiner la cohérence sur le plan des choix d'aménagement du territoire, de mobilité, d'urbanisme qui sont les nôtres parce que tout cela c'est la clé pour réduire la mobilité individuelle qui est évidemment un sujet de pollution, d'émission partout où on le peut pour refaire un cadre de vie plus beau, pour changer nos stratégies d'urbanisme mais aussi, ce qui est un défi essentiel en matière d'actions très concrètes nationales pour la biodiversité, de lutter contre l'artificialisation des sols. Et donc de pouvoir d'abord tenir notre objectif de zéro artificialisation nette mais de regagner du terrain là où c'est possible pour continuer à mener des projets là où nous devons le faire. Et donc cette transformation est absolument essentielle et avec les élus locaux nous voulons continuer sur cette voie, aller plus loin encore, reconstruire la ville sur la ville plutôt que de l'étendre, réhabiliter les friches industrielles qui est un enjeu clé dans cette bataille. On a énormément de friches industrielles et commerciales dans notre pays, nous avons lancé une stratégie de réhabilitation de friches parce que ce sont des endroits déjà artificialisés où on peut déployer de l'activité industrielle nouvelle, où on peut déployer surtout, parce que c'est aujourd'hui la chose la plus simple et la plus rapide, de la création d'espaces d'énergies renouvelables simples et accessibles. C'est ce que nous sommes en train de faire en particulier avec les friches militaires qui, depuis des années parfois, sont là sans être utilisées. Et c'est ce qui nous permettra de cesser d'artificialiser les sols qui est au cœur de cette stratégie. Vous le voyez, cohérence en matière de grands projets qui sont contraires à la biodiversité, stratégie très complète, holistique si je puis dire, pour lutter contre l'artificialisation des sols. Et puis il y a les refuges, si je puis dire, les sanctuaires que nous créons parce que, comme ici dans les Alpes, ils abritent des milliers d'espèces et ce sont de véritables coffres-forts de biodiversité. Et il y a la stratégie que nous devons construire pour protéger beaucoup plus fortement certains espaces. Il y a les forêts, nos poumons verts, une mission a été confiée à cet égard à une parlementaire Anne-Laure CATTELOT pour que les forêts puissent à la fois être adaptées aux changements climatiques et plus protectrices de la biodiversité. Il y a nos poumons bleus, les récifs des territoires en particulier ultramarins, avec là aussi une stratégie pour les protéger sans exception qui sera développée. D'ores et déjà, nous avons recommencé une stratégie pour créer des parcs naturels, des réserves naturelles nationales et reprendre ce que la France avait su faire au moment où cette conscience était née et où notre première stratégie de création du Conservatoire du littoral et des grands parcs s'était conduite sur notre territoire. D'ores et déjà, un parc national de forêt a été créé à cheval sur la Champagne et la Bourgogne. C'est le plus grand d'Europe. Sous deux ans, 250 000 hectares de forêts supplémentaires seront protégés, en Guyane mais aussi en France métropolitaine. D'ici le mois de juin, une réserve naturelle nationale sera créée dans les îles Glorieuses, j'y étais avec quelques-uns d'entre vous il y a plusieurs mois, et nous étendrons celle des terres australes sur les îles Crozet, Saint-Paul, Amsterdam et Kerguelen car là aussi c'est un impératif à la fois de préservation de la biodiversité présente et d'amélioration de notre présence scientifique indispensable. A horizon 2022, 4 nouveaux parcs naturels régionaux — Mont Ventoux, Doux Horloger, Baie de Somme- Picardie maritime et Corbières Fenouillèdes — seront mis en place et 20 réserves naturelles nationales. La Polynésie a créé une aire marine gérée de 5 millions de kilomètres carrés, Tainui Atea, qui pourrait à terme, si la Polynésie le souhaite et ça fait partie des échanges que j'aurai en avril prochain sur place, devenir elle aussi une aire protégée. Tout cela, c'est le chemin que nous allons parcourir dans les deux années à venir pour tenir l'objectif que nous nous sommes donnés à nous-mêmes : protéger 30 % du territoire national, terrestre et maritime, dont un tiers à un niveau élevé de protection d'ici la fin du quinquennat. La ministre Elisabeth BORNE a fait un point détaillé sur ce sujet lors du dernier Conseil de défense écologique, et l'objectif sera tenu. Toutes ces stratégies sont complémentaires. Celle que je viens d'évoquer est absolument essentielle et c'est celle que nous souhaitons voir se développer partout parce que c'est celle qui permet de tenir l'objectif de l'IPBES. Ici, dans le massif du Mont-Blanc, une aire protégée, "Mont Blanc site d'exception", sera instaurée. C'est tout le travail qui a été fait avec l'ensemble des élus, la secrétaire d'État. Il répond à l'appel qui avait été lancé il y a quelques mois parce que nous devons protéger ce milieu, tout à la fois d'une grande richesse et d'une grande fragilité, des comportements inadaptés. Nous aurons l'occasion d'y revenir ensemble dans quelques instants avec toutes

celles et ceux qui sont les acteurs au quotidien du site. Mais c'est une gestion spécifique, un travail scientifique renforcé qui seront ici mis en place, ce qui je crois d'ailleurs correspond exactement à l'histoire et l'identité du Mont-Blanc et de votre ville, Monsieur le maire, c'est-à-dire celle d'une aventure scientifique et montagnarde. Et je crois que c'est cela que nous devons faire aujourd'hui pour calmer certains excès et le faire en complémentarité de la charte que vous avez voulue et qui a été signée qui permet une coopération de l'ensemble des communes, des collectivités présentes. Et je sais votre engagement, à quelques élus ici présents, depuis de nombreuses années sur ce sujet. Aménager différemment mais aussi cultiver différemment les fruits de la terre. Parce que si nous voulons répondre de manière efficace à ce sujet, il nous faut aussi avoir une transformation agricole qui soit à la hauteur, et à la hauteur de nos ambitions parce que la France est une grande nation agricole et alimentaire. Nous avons su bâtir après-guerre une vraie stratégie pour nourrir les Françaises et les Français, et les nourrir avec des produits de qualité. Nous pouvons en être fiers. Simplement c'est une nouvelle transition et c'est un chantier au moins aussi historique que celui des années 60 que nous avons devant nous. Et le monde agricole en est pleinement conscient. Parce que nous avons l'appauvrissement des sols, parce que nous avons la transformation de la biodiversité dans nos campagnes qui touche l'activité agricole au quotidien, parce que nous avons aussi une aspiration collective à continuer de nous nourrir avec une alimentation de qualité toujours plus importante, et avec de plus en plus de visibilité sur les intrants et les méthodes de production. Et donc c'est pour ça que nous sommes en train de transformer en profondeur nos pratiques agricoles. Ce sujet, ce défi plutôt, nous n'arrivons à le relever que si nous réconcilions tout le monde. Dans notre pays ça n'est pas toujours notre fort. Mais c'est indispensable. On ne fera pas cette transformation agricole sans les paysans, ce n'est pas vrai. On ne le fera pas dans les politiques de stigmatisation, comme je les vois parfois poindre, où on attaque les éleveurs ou les producteurs de manière inadmissible. Parce que ce sont ceux qui, au quotidien, vivent avec la biodiversité. Je crois que personne dans cette salle, à part un éleveur ne vit autant avec ses bêtes, ne se lève chaque nuit quand il y a un vêlage, et n'a aucun jour de congé parce qu'il faut nourrir les bêtes chaque jour que le calendrier prévoit. Et donc, c'est par la capacité à répondre aux angoisses d'un côté et aux aspirations de l'autre, mais à construire une vraie transition agricole que nous réussirons ce défi. Je sais toutes les tensions qui sont liées aussi aux difficultés économiques de plusieurs de nos filières agricoles. C'est pour cela que nous avons mis en place ces états généraux de l'alimentation, cette loi dite EGALIM qui, dans certaines filières, a permis de commencer à faire monter le revenu avec aussi des reconquêtes de marchés que nous avons su faire. Je pense au Porc, on évoquait hier, le lait dans certaines filières parce qu'on a su développer les organisations de producteurs, les AOC ou les AOP, les prix aussi remontent. Mais on a d'autres filières où nous ne sommes pas au rendez-vous des résultats. Je pense par exemple à la viande bovine parce que la filière aujourd'hui n'est pas encore suffisamment organisée, les revenus ne sont pas là. C'est impossible de demander de changer de pratique quand les revenus ne sont pas là. Et donc, notre approche est de continuer à travailler filière par filière sur ces deux piliers : redonner du revenu et que ce revenu aille dans la cour de ferme pour que les changements soient possibles et avoir une série d'actions exigeantes pour transformer les pratiques agricoles et répondre à ce défi justement du changement pour continuer à avoir une alimentation de plus en plus grande qualité. C'est déjà une alimentation de qualité que nous avons en France. Le faire en réduisant les intrants, mais aussi en étant conscient que nous ne devons jamais conduire ce changement en favorisant à l'inverse la perte de notre souveraineté alimentaire et les importations qui viendraient d'autres pays qui s'appliquent des règles moins exigeantes que les nôtres. C'est aussi pour ça que j'entends parfois les impatiences, mais il faut trouver un chemin qui soit compatible avec tout le monde. Et il faut trouver un chemin où on fait bouger les voisins aussi vite que nous. Parce que si on sort de manière très accélérée dans certaines filières de tous les intrants et que nos voisins ne le font pas, on a des résultats qui sont contre-productifs. On a pris, c'était une bonne décision et elle sera maintenue, la décision de ne plus, par exemple cultiver de fraises bio en serres en région parisienne hors saison. Le problème, c'est qu'aujourd'hui, on l'a fait. Les gens qui veulent continuer à l'utiliser l'important de Belgique. Ce n'est pas satisfaisant, il faut que les autres bougent comme nous pour retrouver de la saisonnalité justifiée. Nos agriculteurs qui sont sur les fruits et légumes, on peut leur demander... On leur a déjà demandé beaucoup de choses, on va continuer de les accompagner. Mais si les voisins espagnols et italiens ne bougent pas au même rythme, c'est l'importation qui continuera plus vite, avec un résultat au total qui est moins bon. Et donc, il faut toujours avoir cette vision d'ensemble pour que, là aussi, le chemin se fasse au niveau européen, au bon rythme, avec justement la capacité d'entraînement. Mais d'ores et déjà, nous avons pris nos responsabilités. Le gouvernement, mais l'ensemble des filières agricoles à qui je veux rendre hommage, pour bouger beaucoup de choses ces dernières années. L'usage des néonicotinoïdes, que l'on sait si néfaste pour les insectes pollinisateurs, notamment les abeilles, a été interdit dès 2018. Les conseils aux agriculteurs dispensés par ceux qui vendent les produits phytosanitaires seront interdits le 1er janvier prochain. Des programmes de recherche ont été lancés pour inventer des modes de production moins consommateurs d'intrants chimiques. Des fermes expérimentales seront déployées et nous allons renforcer l'investissement en matière de recherche sur ce sujet, en particulier de recherche publique indépendante pour accompagner et proposer des solutions. La transition est en train de se faire. On a eu l'année dernière 17 % de plus de bio, une augmentation de 17 % de passage au biologique. On a aujourd'hui 10 % des fermes certifiées en agriculture biologique. Et pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixés qui est 15 % de la surface agricole en 2022, on continuera la politique de soutien, elle est efficace. L'augmentation des dernières années l'a montré parce qu'il y a une politique de soutien et parce qu'il y a aussi un marché qui est en train de se développer. Mais ce n'est pas le seul modèle qui existe : le circuit court, les exploitations en label haute valeur environnementale qui permettent justement de vérifier le bon respect de la préservation et les grands objectifs que nous nous sommes donnés, mais aussi d'autres

don respect de la préservation et les grands objectifs que nous nous sommes donnés sont aussi d'autres modèles qui existent à côté de l'agriculture biologique et que nous allons continuer de développer. Et donc, l'ensemble des filières agricoles est en train de faire cette transformation profonde. Mais je veux que nous ayons tous en tête le fait que cette transformation est un défi au moins aussi grand que celui que nous avons eu à vivre lorsqu'on a bâti la souveraineté alimentaire française. Parce qu'il nous faut reconstruire de la souveraineté alimentaire sur certaines filières, par exemple les protéines végétales, nous l'avons perdue au bénéfice des Américains, par choix, c'était un peu la grande organisation il y a plus de 60 ans. Et il nous faut la rebâtir à la fois pour donner de la stabilité du prix des intrants à nos éleveurs, pour réduire le bilan CO2 et pour éviter d'être les complices cachés de la déforestation au profit du soja brésilien par exemple, ou d'autres cultures. Le seul moyen d'y parvenir, c'est pour nous de développer des filières propres. Et donc, vous le voyez, c'est une politique complète, là aussi, pour renforcer la qualité de notre agriculture, pour développer tous les modèles et aider nos paysans à faire vraiment la transition de leur modèle tout en préservant et en renforçant notre souveraineté alimentaire. Parce que nous avons une alimentation de qualité et on ne doit surtout pas faire cette transition en accroissant notre dépendance à l'importation de produits qui sont de moins bonne qualité. J'ai évoqué les espèces qui disparaissent. Parmi elles, il y a aussi les poissons. Certains experts estiment même qu'ils pourraient avoir totalement disparus de la surface du globe d'ici 40 ans, en raison de plusieurs phénomènes : l'acidification que j'évoquais tout à l'heure, qui est due pour partie au réchauffement et aux effets combinés, mais également au plastique. Et pour terminer le bilan que je voulais faire des actions justement très concrètes que nous continuons de mener en termes de lutte pour la biodiversité, nous voulons en France mettre fin au règne du plastique. Le Parlement vient d'adopter le projet de loi anti-gaspillage avec des mesures qui seront ainsi scandées dans les prochaines années et décennies en la matière. Depuis un mois et demi, la vaisselle jetable en plastique, les cotons tiges ne sont plus commercialisés. Au 1er janvier 2021, les pailles, les couverts jetables, les boîtes alimentaires et polystyrènes expansés subiront le même sort. Et ce n'est qu'un début. Il y a ainsi une scansion, si vous voyez... très concret, pratico-pratique, parce que ça ne fonctionne qu'ainsi, où nous allons progressivement supprimer tous les matériaux faits en plastique dit à usage unique et qui ne sont pas recyclables. Nous nous sommes engagés sous 5 ans à ce qu'aucun plastique ne vienne polluer la mer, là où chaque année plusieurs millions de tonnes de déchets sont actuellement rejetées. Et d'ici 2040, la France n'utilisera plus un seul emballage en plastique à usage unique. Pourquoi d'ici 2040 ? Parce que là aussi, c'est une transition qu'il faut faire en bon ordre et de la bonne manière. Et des plastiques à usage unique qu'on sait recycler, les bouteilles et donc, il y a de l'activité économique qu'on peut faire, qu'on a d'ailleurs créé sur plusieurs de nos territoires pour permettre aux bouteilles qui étaient jusqu'alors jetées, dispersées dans la nature qui contribuaient à cette pollution des mers, si elles sont bien collectées, bien triées, d'être transformées en bouteilles neuves et donc rester un plastique, ne pas augmenter donc les intrants polluants pour en produire de nouvelles et éviter qu'elles ne deviennent un déchet. Et donc il y a une économie circulaire que nous sommes en train de développer parce que le bilan carbone et le bilan biodiversité n'est pas forcément bon, à supprimer cette bouteille qu'on peut recycler contre un emballage en carton qui viendrait de l'autre bout du monde. Et si on le fait en 5 ans, c'est ça le résultat. Là aussi, il faut penser les organisations, les chaînes de production et l'organisation globale et essayer de le faire bien. Et donc, nous développons une économie circulaire, nous réduisons ce qui ne peut pas être recyclable et nous nous mettons dans une stratégie de sortie totale des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040. Passer en 20 ans du tout jetable au tout réutilisable, faire du recyclage la règle et de l'économie circulaire la norme, c'est une véritable révolution qui est à la lumière de toutes les stratégies qu'on doit avoir. Je vous parlais de l'agriculture juste avant. On évoquait beaucoup plus rapidement les transports et la mobilité. Ce sont des stratégies de réinvention de notre organisation collective, d'adaptation à tous ces changements. Ces stratégies, elles ont besoin de la mobilisation de tous et toutes. C'est pourquoi des stratégies quinquennales prévoyant objectifs de réduction, de réemploi, de recyclage des emballages en plastique sont actuellement en discussion avec l'ensemble des acteurs concernés. Et très clairement, l'État ne peut réussir seul. C'est pourquoi je veux ici rendre hommage au collectif que vous représentez, qui est absolument indispensable pour réussir une telle aventure. D'abord, les scientifiques. On ne peut pas réussir cette bataille si on ne sait pas, on ne documente pas, on n'évalue pas et donc l'investissement dans notre science sur le temps long, c'est ici un engagement que je prends à votre endroit parce que je sais le temps qu'il a fallu pour élaborer tout ce que nous nous sommes dit et il faudra continuer pour évaluer ce que nous sommes en train de faire, les conséquences qui sont non vues aujourd'hui et continuer d'avancer. Il y a ensuite l'ensemble des ingénieurs, des associations, des ONG, de tous les acteurs du quotidien qui conduisent à transformer cela, les entreprises et évidemment les élus. Et je veux ici souligner l'importance des élus : des maires, des intercommunalités, et de toutes les structures, départementales, régionales qui sont ici présentes, parce que c'est au niveau territorial dans la durée que se fera l'essentiel de ce combat. Il y a le combat international, il y a la cohérence régionale dont nous devons nous doter. Mais si je cite correctement de mémoire les travaux du GIEC, c'est entre 50 et 70 % des actions concrètes qui sont prises localement. Il faut les coordonner, il faut qu'elles avancent au bon rythme parce que si on crée de la mauvaise concurrence, on aura des politiques qui, si je puis dire, ne permettront pas d'optimiser, mais la déclinaison, la réalité doit être locale. Et donc, je veux ici remercier l'ensemble des élus locaux qui sont présents et qui vont continuer de s'engager. Je le sais, dans cette approche. 80 contrats de transition écologique ont d'ores et déjà été engagés - et je salue la mobilisation des ministres - par lesquels des collectivités territoriales représentant plus de 10 millions de Français portent déjà des projets remarquables. Pour avoir assisté à quelques-uns d'entre eux, à chaque fois dans ces contrats de transition écologique, ce sont des solutions très locales qui sont trouvées, qui correspondent à l'histoire souvent du territoire, aux réalités du terrain et qui ne sont absolument pas répliquables

partout. Il faut de l'inventivité et il y en a sur nos territoires pour répondre à ce défi. Restaurer les milieux naturels, réussir la transition agricole, multiplier les économies d'énergie, tous concourent à la préservation de la biodiversité. Et pour aller plus loin, il nous faut continuer une dernière action qui est celle en matière d'éducation. On l'évoquait tout à l'heure ensemble, montrer, apprendre, rendre sensible ces sujets aux plus jeunes est absolument indispensable si nous voulons gagner ce combat. D'ores et déjà, l'Education nationale a commencé là aussi un travail en profondeur en changeant ses programmes, nous l'avons évoqué, la mission qui a été lancée par la ministre de l'Enseignement supérieur nous permettra de changer les programmes du supérieur. Mais ce sont aussi des organisations très concrètes qui permettent de faire avancer les choses. La généralisation des éco délégués, la multiplication des initiatives qui rendent nos enfants beaucoup plus conscients et acteurs de ce qui est aujourd'hui à conduire doit être poursuivi avec force. Vous le voyez, il y a différents champs de bataille et une action résolue parce que tout se tient. Et sur chacun des sujets que j'ai évoqués à l'instant, c'est la détermination de notre nation et de toutes celles et ceux qui la forge qui sera testée dans les années qui viennent. Et dans ce contexte d'activité intense, la naissance de l'Office français de la biodiversité, votre nouvelle maison est une pièce maîtresse. 2 800 agents, une concentration inédite de compétences. Il s'agit là d'un projet unique en Europe. Un projet de préservation de la biodiversité et de gestion équilibrée de l'eau, réussi avec l'appui des agences de l'eau. Ce que nous avons fait, ce que les parlementaires pendant plusieurs mois avec les ministres ont conduit, ce que l'ensemble des parties prenantes qui sont dans cette salle et qui ont accepté de travailler ensemble ont su faire, c'est une aventure dont certains avaient rêvé il y a plusieurs décennies qu'ils pensaient impossible et que beaucoup de pays européens nous regardent faire en se disant que c'est un exemple à suivre. Aucun autre établissement sur le continent ne dispose de la capacité qu'a l'OFB à porter des politiques totales de protection de la nature dans toutes ses composantes et en actionnant tous les leviers. Et l'originalité de cet office, c'est en effet qu'il réunit dans son conseil d'administration tous les acteurs : collectivités locales, associations environnementales, chasse et pêche de loisir, agriculteurs et forestiers, entreprises, pêcheurs maritimes, gestionnaires d'espaces protégés, tous réunis par le même amour de la nature. Tous déterminés à faire. Et tous mettant en synergie leurs moyens, leur culture, parfois leurs différences. Et on a mis, c'est-à-dire franchement autour de la table aussi, des écosystèmes pour continuer à filer la métaphore qui n'étaient pas habitués forcément à discuter de manière régulière. Et je crois que c'est aussi le défi qui sera le vôtre de faire vivre cette gouvernance. Moi, j'y crois beaucoup et je pense qu'elle est indispensable parce que vous êtes les acteurs, les combattants, souvent, les accompagnateurs depuis des décennies de la biodiversité ordinaire et extraordinaire. Elles ont la même valeur et la même force. Et nous devons la protéger. Faire, c'est d'abord et c'est le cœur de vos missions, assurer une police de l'environnement. C'est la protection de la biodiversité qui commence par ce respect de la nature et c'est à vous, en effet, de vous en assurer. Pour cela, le législateur a décidé d'ailleurs d'étendre vos prérogatives, vos prérogatives de police judiciaire ont été renforcées. Vous aurez désormais plus de marge de manœuvre pour mener vos enquêtes, y compris celles qui, touchant par exemple à la lutte contre les trafics d'espèces protégées, sont les plus complexes. Je sais la difficulté de vos missions, qui s'exercent parfois dans des contextes tendus. Je sais aussi pouvoir compter sur votre professionnalisme, votre sang-froid, votre sens du discernement. Soyez fermes et soyez pédagogues. Pour être appliquées, les règles doivent être comprises et connues. Et c'est aussi votre rôle, en quelque sorte, de missionnaire de la biodiversité sur le terrain qu'il vous faut remplir. Et là aussi, c'est unique. Vous êtes une police rurale de la nature, de la chasse, de la pêche, une police de tous les usages de la nature. Vous serez pour cela soutenu, appuyé, reconnu. Un mouvement de requalification des agents techniques de l'environnement a été engagé, il concernera l'essentiel d'entre eux dans les trois ans à venir. Et je veux aussi que la responsabilité des chefs de services départementaux soit pleinement reconnue et qu'ils puissent accéder au grade d'ingénieur. Dans le cadre de la réforme, cela a aussi été rendu possible par le législateur. Plusieurs d'entre eux, d'entre vous seront promus chaque année. Ce n'est pas suffisant. J'ai donc demandé au Gouvernement d'accélérer encore le rythme de ces promotions parce que c'est cohérent avec la fusion et la transformation pour se donner les moyens de ces priorités. Si l'on veut préserver, il faut connaître, je le disais à l'instant, votre seconde mission, c'est bien sûr la connaissance des milieux naturels et des espèces. Il arrive tous les jours que des élus locaux, l'État porte des projets d'aménagement, d'équipements, d'écoles, d'infrastructures, de logement et vous devez sans cesse éclairer ces décisions, apporter une information en amont qui soit claire, détaillée, compréhensible, fondée sur une expertise robuste, forgée en lien avec nos grandes institutions scientifiques et de recherche et en tenant des délais. Et je pense, c'est très important pour aussi la crédibilité de cette ambition parce que bien souvent, on a fait rimer exigences environnementales avec lenteur administrative. On peut avoir une exigence en tenant des délais qui permettent au projet d'avancer. C'est aussi le défi que nous voulons nous assigner. Pas plus tard qu'hier, nous avons décidé pour les fameux PAPI bien connu de nos élus - dont je rappelle qu'aujourd'hui, c'est à peu près 8 ans qu'il faut pour en achever un, bon courage- d'au moins diviser par deux le temps d'élaboration, mais surtout saisir les projets qui sont les plus urgents pour pouvoir les mettre et faire mener à terme dans les deux années à venir. Tout cela montre que qu'il s'agisse de l'OFB ou de l'ensemble des services de l'Etat en matière environnementale, il nous faut de la célérité. Il nous faut garder l'expertise en allant plus vite. Troisième rôle, troisième action, vous êtes les gestionnaires des espaces protégés français. J'évoquais une stratégie sur ce sujet et vous serez au cœur de son élaboration et de son application. La France a la chance de bénéficier d'un nombre élevé d'espaces remarquables. Certains, le massif du Mont-Blanc en tête, ne sont pas assez protégés. Nous devons tout remettre à plat. A terme, vous aurez ces fameux 30 % du territoire à protéger, 10 % sous protection forte. C'est dire l'importance de votre rôle à cet égard, non seulement pour

préserver la biodiversité, mais pour préserver les paysages de France, cette qualité de vie qui fait le rayonnement de notre pays. Enfin, votre quatrième rôle, ce que j'attends de vous, c'est que vous soyez une force, si vous m'y autorisez, d'entraînement. Si 2020, doit-être une année décisive pour la biodiversité, nous le souhaitons tous, l'ensemble des agents de l'OFB doivent en être les ambassadeurs, de l'entreprise à l'administration, de la collectivité aux citoyens, vous devez permettre à tous de continuer, embarquer le plus de citoyens possible dans le sillage de votre engagement et être des véritables fers de lance dans la bataille pour la préservation de la biodiversité. Cela passe par des campagnes de communication sur les bons gestes à adopter, tous les gestes de la vie quotidienne, dans aussi l'organisation, les approvisionnements pour les entreprises et pouvoir ainsi nous appuyer sur votre expertise, votre réseau. Je crois qu'il y a à cet égard une véritable énergie et une véritable conscience de nos concitoyens. Cette conscience qui parfois se traduit en impatience ou en colère, il faut collectivement qu'on arrive à la transformer en exigence, en application dans son quotidien et en pression sur les autres acteurs. C'est-à-dire la convertir en capacité à transformer notre modèle collectif pour véritablement bâtir un modèle écologique productif compatible avec le siècle qui s'ouvre. Nous devons à cet égard et nous pouvons nous appuyer sur la conscience de nos concitoyens, la volonté de faire de nos entreprises et le formidable tissu associatif. Et dans la lignée de la loi votée en juin 2019, l'OFB aide financièrement des actions de beaucoup d'entre elles et je veux saluer ce rôle important. Voilà Mesdames et Messieurs ce que je voulais vous dire aujourd'hui d'abord du combat que nous aurons à mener cette année en matière de biodiversité sur le plan international mais aussi d'actions à faire dans notre pays et du rôle qui est et sera celui de l'OFB mais aussi de l'ensemble des acteurs de sa gouvernance dans la durée. Nous marchions tout à l'heure sur la mer de glace avec cette crainte qu'elle disparaisse, avec ce sentiment de notre propre vulnérabilité, de la fragilité de paysages qu'on pensait inamovibles il y a encore quelques décennies. Et en même temps, en vous écoutant tous et toutes, en écoutant hier nos scientifiques, nos aventuriers, j'en ressors formidablement optimiste. Personne ne m'a dit "ce combat est fichu". Sans doute avons-nous trop tardé et avons-nous encore quelques-uns à convaincre. Mais nous pouvons y arriver et je dirais même que c'est un combat qui est au cœur du destin de l'humanité parce que c'est un combat d'innovation, d'adaptation et de conscience intime de ce qu'est notre précarité. Je crois très profondément que le combat dont je viens de décrire quelques-unes des actions, qui est un combat de temps long, peut aussi avoir des résultats concrets, tangibles, visibles. Ce sera le combat du siècle, celui de notre capacité à inventer les nouvelles manières de vivre, d'habiter, de faire durablement. Je crois que ce combat du siècle nous pouvons le relever et nous avons décidé de le relever dans notre pays. Et même si c'est le combat du siècle il impose l'impatience, il impose la détermination et il impose d'agir vite. Je sais que vous y êtes prêts, j'y suis prêt aussi. Vive la nature, vive la République et vive la France !